



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03 juin 2026

La Commission européenne donne son feu vert à la France pour la mise en place de l'arrachage définitif des vignes

Après une première mesure d'arrachage définitif de vigne mise en place en 2024-2025 à hauteur de 120 M€, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, à la demande des vignerons, s'était engagée à mettre en œuvre une nouvelle mesure de gestion de potentiel viticole pour répondre aux difficultés structurelles rencontrées par un certain nombre de bassins viticoles face à la baisse de la consommation de vins, rouges en particulier.

La mise en œuvre de cette mesure a nécessité une modification de la réglementation européenne négociée avec les autres États membres et le Parlement européen de septembre 2024 au mois de mars dernier dans le cadre du « paquet vin ». Une fois ce dernier entré en vigueur, le dispositif d'arrachage a pu être notifié à la Commission européenne et après des échanges fructueux avec ses services, a reçu ce lundi 1er juin l'approbation de la Commission européenne.

Après les échanges en Conseil spécialisé « vin et cidre » du 8 juin prochain, FranceAgrimer publiera la décision établissant le cadre de gestion de ce dispositif pour permettre l'ouverture de la téléprocédure le plus rapidement possible et la confirmation des déclarations d'intention réalisées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt organisé en février dernier sur la base d'une aide de 4000 euros par hectare.

Ce mécanisme permet d'apporter un soutien immédiat face à la crise de marché que traverse le secteur en contribuant au rééquilibrage pérenne des volumes de production au regard d'une demande en rapide et profonde évolution.

Cette nouvelle mesure, inscrite dans un plan massif de sortie de crise, témoigne du soutien constant de la ministre et du gouvernement, aux côtés des viticulteurs, pour les aider à surmonter les difficultés structurelles et conjoncturelles auxquelles ils doivent faire face.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv